



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Western Fair Raceway		
Date	Vendredi 27 décembre 2024	Heure de départ	17 h 50
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 3 °C)	Vent	Est-Sud-Est 19 km/h
État de la piste	Couvert Courses 1 à 3 : Rapide Courses 4 à 10 : Bonne (Variante 1s)		
Nombre de courses	9	Courses de qualification	0
		Nombre total d'inscriptions	93
Total des paris mutuels	\$ 360,526		
Vétérinaire officiel : Dr Chris Robson			
Juge en chef	Juge associé	Juge associé	
Kelly Counsell	Tyler Fines	Andrew Van't Wout	

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Le conducteur, Travis Henry, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100 pour avoir manqué de conduire alors qu'il était programmé dans la Course 11 à Western Fair le 26 décembre.

Décision #2962357

Courses :

Course 1 – Enquête

Le #1, "Parsons", (Tra Henry), arrivé en 4^e position, a été placé en 6^e position pour avoir provoqué des obstructions au poteau de $\frac{3}{4}$ de mille aux #3, "Sandwalker", #7, "Backstreet Boogie", (tombé), #4, "Mirimachi David", et #5, "Beck Jr".

Le vétérinaire officiel n'a rapporté que des écorchures mineures pour "Backstreet Boogie", mais l'a inscrit sur la liste des vétérinaires après la course par mesure de précaution.

Le conducteur, Garrett Rooney, a déclaré ne pas avoir été blessé.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – L'état de la piste a été changé à **Bonne** avec une variante d'une seconde.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Le #7, "Abikadabra", qui a terminé la course en 3^e position, est arrivé en retard à l'écurie de prélèvement.

Les juges ont confirmé que le juge de départ et le juge de paddock ont annoncé les chevaux participant aux tests.

L'entraîneur, Stephen Bossence, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200 pour avoir enfreint la règle sur les courses de chevaux de la CAJO 9.11.

Décision #2962434

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Après que la course a été rendue officielle, une panne d'électricité massive a forcé l'annulation de la Course 10 à 21 h 30.

Course 10 – Des frais d'annulation seront appliqués.

Réclamations :

Course 7

"Muscles Forever" (1), pour \$ 9,500, propriétaires Michael Stamp et Janet Larcombe, entraîneur Michael Stamp.